



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ITIE

LE 26 NOVEMBRE 2009

L'ITIE établit une norme mondiale pour la gestion des ressources naturelles

La mise en œuvre de l'ITIE apporte de nombreux avantages

Trois milliards et demi de personnes habitent des pays riches en pétrole, en gaz et en minerais. Avec une bonne gouvernance, l'exploitation de ces ressources peut générer d'importants revenus pour encourager la croissance économique et réduire la pauvreté. Cependant, lorsque la gouvernance est faible, de telles ressources peuvent apporter la pauvreté, la corruption, et les conflits. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a pour but de renforcer la gouvernance en améliorant la transparence et la responsabilisation dans le secteur extractif.

L'ITIE est une norme globale promouvant la transparence des revenus. Elle repose sur une méthodologie solide mais flexible pour suivre et rapprocher les paiements des entreprises et les revenus des gouvernements au niveau local. Le processus est supervisé par des représentants du gouvernement, des entreprises et de la société civile. Le conseil d'administration et le secrétariat international de l'ITIE sont les gardiens de la méthodologie de l'ITIE au niveau international.

Les gouvernements bénéficient de la mise en œuvre d'une procédure standardisée et mondialement reconnue en matière de transparence dans la gestion des ressources naturelles. Dans de nombreux pays, les revenus pétroliers, gaziers et miniers peuvent déséquilibrer l'économie et les structures politiques et accroissent les attentes. La mise en œuvre de l'ITIE conduit à une meilleure gouvernance, apporte la reconnaissance de la communauté internationale et prouve que le gouvernement s'engage à combattre la corruption.

Le climat d'investissement est amélioré par la mise en œuvre de l'ITIE. L'engagement à rapprocher les paiements des entreprises et les revenus des gouvernements suivant un procédé multipartite démontre la volonté d'améliorer la gouvernance.

Les entreprises profitent du meilleur climat d'investissement résultant de la transparence et d'une bonne gouvernance.

La sécurité énergétique est améliorée. Les pays importateurs d'énergie profitent de la plus grande stabilité dans les pays fournisseurs. Cette plus grande stabilité encourage les investissements à long terme dans la production – et assure ainsi un approvisionnement plus fiable.

L'ITIE exige des entreprises qu'elles publient ce qu'elles paient et des gouvernements qu'ils divulguent ce qu'ils reçoivent

La mise en œuvre de l'ITIE est assurée à travers une « validation » indépendante

Les entreprises publient leurs paiements

Le gouvernement publie ses recettes

Vérification indépendante du paiement des taxes et des royalties

Supervision par un groupe multipartite

### Adhésion

1. Déclaration du gouvernement
2. S'engager à travailler avec l'ensemble des parties prenantes
3. Désigner une personne de haut grade pour diriger la mise en œuvre
4. Etablir, approuver et publier le plan de travail

## CANDIDAT À L'ITIE

### Préparation

5. Mettre en place un groupe de travail multipartite
6. Impliquer les organisations de la société civile
7. Impliquer les entreprises
8. Éliminer les obstacles à la mise en œuvre
9. S'accorder sur les formulaires de déclaration
10. Approuver l'administrateur indépendant de l'ITIE
11. S'assurer de la pleine participation des entreprises
12. S'assurer que les comptes des entreprises sont correctement audités
13. S'assurer que les comptes du gouvernement sont correctement audités

### Divulguer

14. Divulguer à l'administrateur les paiements faits par les entreprises au gouvernement
15. Divulguer à l'administrateur les recettes perçues par le gouvernement
16. S'assurer que de la concordance des montants des paiements et des recettes
17. Identifier les éventuels écarts et recommander des améliorations

### Dissémination

18. Diffuser le rapport ITIE

### Suivi et évaluation

19. Étudier le soutien des entreprises pour la mise en œuvre
20. Passer en revue les décisions prises à la lumière des leçons apprises

### Validation

Le pays se soumet à une validation externe

## CONFORMITÉ À L'ITIE

Pour devenir un Pays Candidat à l'ITIE, un pays doit satisfaire aux quatre critères de la phase d'adhésion (voir ci-contre), comprenant notamment l'élaboration d'un plan de travail détaillant les étapes envisagées pour atteindre la conformité à l'ITIE. Le plan de travail doit être discuté et approuvé par les parties prenantes.

Pour atteindre le statut de conformité à l'ITIE – ou pour prolonger le statut de Pays Candidat au-delà de deux ans – le pays doit se soumettre à une validation par de l'ITIE. La validation est un élément essentiel de l'ITIE en tant que norme globale. Elle permet une évaluation indépendante des avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'ITIE et une identification des mesures à prévoir pour améliorer le processus. Cette validation est conduite par un validateur indépendant choisi par le groupe multipartite, en suivant la méthodologie prévue par les Règles de l'ITIE.

Si le conseil d'administration juge qu'un pays a répondu à tous les critères de la grille de validation, alors le pays sera reconnu comme étant Conforme à l'ITIE. Lorsqu'un pays a fait de bons progrès, mais ne répond pas à tous les critères de l'ITIE, le pays peut demander à prolonger son statut de Pays Candidat pour une certaine durée. Lorsque la validation ne démontre aucun progrès significatif, le conseil d'administration peut révoquer le statut de Candidat du pays.

Plusieurs Pays Candidats préparent actuellement le processus de validation. 20 d'entre eux doivent avoir achevé la validation avant le 9 mars 2010.

30 pays mettent  
actuellement  
en œuvre l'ITIE

42 grandes entreprises  
pétrolières, gazières et  
minières soutiennent l'ITIE

Une importante coalition  
de gouvernements,  
d'organisations de la  
société civile et  
d'organisations  
internationales  
soutiennent l'ITIE

La structure de la  
gouvernance de l'ITIE  
reflète son caractère  
multipartite

Secrétariat International de l'ITIE  
Ruseløkkveien 26, 0251 Oslo, Norvège  
Tél +47 22 24 21 05 Fax +47 22 24 21 15  
secretariat@eiti.org  
www.eiti.org

Deux pays, l'Azerbaïdjan et le Libéria, sont désormais des Pays Conformés à l'ITIE. 28 autres pays ont obtenu le statut de Pays Candidat à l'ITIE. On compte parmi eux l'Albanie, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Mali, la Mauritanie, Madagascar, la Mongolie, le Mozambique, la Norvège, le Niger, le Nigéria, le Pérou, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Sierra Leone, la Tanzanie, Timor-Leste, le Yémen et la Zambie.

Par ailleurs, 16 de ces pays ont déjà publié des rapports vérifiés par l'ITIE : l'Azerbaïdjan, le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Libéria, la Mauritanie, la Mongolie, le Niger, le Nigéria, la Norvège, le Pérou et la République Centrafricaine. Plusieurs autres pays ont signalé leur intérêt pour mettre en œuvre l'ITIE.

42 des plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières mondiales soutiennent et participent activement au processus de l'ITIE – à travers leur implantation dans les pays exécutants, leur engagement au niveau international et des associations d'industries. De plus, l'ITIE a gagné le soutien de plus de 80 investisseurs institutionnels qui gèrent collectivement plus de 16 billions de USD.

Les organisations de société civile participant directement à l'ITIE, mais aussi à travers la campagne Publiez Ce Que Vous Payez, soutenue par plus de 300 ONG à travers le monde. La Banque Mondiale, le FMI, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement figurent parmi les organisations internationales soutenant l'ITIE. Ces organisations fournissent une aide technique et financière aux pays exécutants.

Un nombre importants de gouvernements dont ceux de l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Finlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse soutiennent l'ITIE.

Ces gouvernements montrent l'exemple en promouvant l'Initiative. De nombreux pays contribuent financièrement la direction internationale de l'ITIE, et soutiennent la mise en œuvre de l'ITIE à travers des accords bilatéraux avec les pays exécutants ou bien via le Fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque Mondiale. L'ITIE a également été appuyée par le G8, le G20, l'UA, l'OIF et l'UE, ce qui est unique pour une initiative de gouvernance à caractère multipartite.

L'ITIE est supervisée par un conseil d'administration, présidé par Monsieur Dr. Peter Eigen, fondateur et ancien président de Transparency International. Il est composé de représentants des gouvernements des pays mettant en œuvre l'ITIE, du secteur privé, des organisations de société civile, d'investisseurs, et des gouvernements des pays soutenant l'Initiative.

La plus importante réunion des membres de l'ITIE a eu lieu à l'occasion de la conférence mondiale de l'ITIE, qui s'est tenue à Doha en février 2009 et à laquelle plus de 500 personnes, dont plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dirigeants d'entreprise et d'organisations de la société civile, ont participé.



FONDS FIDUCIAIRE  
MULTI-BAILLEURS  
(administré par la  
Banque mondiale)

Comment les pays peuvent-ils participer ?

Comment les entreprises peuvent-elles participer ?

Comment les organisations peuvent-elles participer ?

Pour en savoir plus

Les gouvernements souhaitant participer à l'ITIE peuvent le faire de deux manières. Les pays disposant d'importantes ressources naturelles peuvent s'engager à mettre en œuvre l'ITIE. Par ailleurs, tout pays peut décider de soutenir l'ITIE en proposant une aide politique, financière ou technique. Dans les deux cas, les pays doivent tout d'abord déclarer formellement leur volonté de devenir un Pays Candidat ou un pays soutenant l'ITIE. Veuillez consulter le site [www.eiti.org/supporters/countries](http://www.eiti.org/supporters/countries) ou contacter le secrétariat international de l'ITIE pour tout renseignement complémentaire.

Une assistance technique est rendue possible par le Fonds fiduciaire multi-bailleurs de la Banque Mondiale ainsi que par plusieurs autres organisations de développement.

Un Guide des entreprises est disponible sur le site internet de l'ITIE et indique la manière dont les entreprises peuvent contribuer à la mise en œuvre des critères l'ITIE.

En bref, toutes les entreprises opérant dans le secteur extractif et implantées dans les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent divulguer les paiements effectués au gouvernement.

Par ailleurs, toute entreprise désirant soutenir l'ITIE au niveau international doit exprimer clairement son soutien à l'ITIE et contribuer à mettre en œuvre l'ITIE dans les pays concernés. Cela ne suppose pas de publication supplémentaire par rapport aux conditions déjà applicables à toute entreprise active dans le secteur extractif dans un pays mettant en œuvre l'ITIE. Il est également demandé aux entreprises de verser une contribution financière annuelle à l'ITIE. Les entreprises sont invitées à contacter le secrétariat international de l'ITIE pour connaître les modalités de ce soutien.

Si votre organisation souhaite déclarer son soutien pour l'initiative, une déclaration publique en ce sens est recommandée. Pour exprimer votre soutien, vous pouvez créer un espace sur le site internet de votre organisation et soumettre le lien au secrétariat de l'ITIE pour l'afficher sur le site internet de l'ITIE. Pour les autres moyens d'exprimer votre soutien de l'ITIE, veuillez contacter le secrétariat.

Site internet	<a href="http://www.eiti.org">www.eiti.org</a>
Email	<a href="mailto:secretariat@eiti.org">secretariat@eiti.org</a>
Téléphone	+47 22 24 21 05
Fax	+47 22 24 21 15
Adresse	Secrétariat de l'ITIE, Ruseløkkveien 26, 0251 Oslo, Norvège

